

COMMUNE D'OBALA: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AAONO/COB/CIPM/2021 DU 29 JANVIER 2021 POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) PARCS VACCINOGENES A OBALA ET LEKIE ASSI, COMMUNE D'OBALA D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE,

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Obala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de deux (02) Parcs de vaccinogènes à Obala et à Lékié assi, Commune d'Obala, Département de La Lékié Région du centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la construction d'un Parc de Vaccination à Obala. Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros 'uvres (travaux préliminaires, terrassement, fondation, travaux de maçonnerie, charpente et couverture) et ceux du second 'uvre (enduits-chapes-divers, menuiserie bois et métallique, etc'). Ces travaux sont répartis en deux (02) lots suivant le tableau ci-après :

N° Lot	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Lot N°001	Parc de Vaccinogène à Obala	Obala	OBALA	Commune d'Obala
Lot N°002	Parc de Vaccinogène à Obala	Lékié assi	OBALA	Commune d'Obala

3. Délai de livraison

Les délais d'exécution sont de 03 (trois) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les Travaux.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine et possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux.

5. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP MINEPIA), exercice 2021, d'un montant de 8 000 000 (huit millions) de FCFA par lot.

6. Consultation du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être Consulté au Service Technique de la Commune d'Obala (Service de la passation des marchés), dès publication du présent avis.

7. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune d'Obala (Service de la passation des marchés), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA à verser à la recette municipale

d'Obala. Ce montant représente les frais d'acquisition du dossier. Ladite quittance devra préciser le numéro de l'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires doivent présenter l'original de la quittance en se faisant enregistrer.

8. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Commune d'Obala, tél 677 03 08 65, au plus tard le 25 février 2021 à 12 heures, heure locale, soit déposée et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/COB/CIPM/2021 DU 29
JANVIER 2021 POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) PARCS
VACCINOGENES A OBALA ET LEKIE ASSI, COMMUNE D'OBALA D'OBALA,
DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE, FINANCEMENT : BIP
2021**

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe 8.1) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de cent soixante mille (160 000) francs CFA par lot;

La caution devra être valable pendant 120 jours.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et

du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à la commission interne de passation des marchés de la Commune d'Obala. L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 25 février 2021 à 13 h, par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Obala,

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

Les principaux critères éliminatoires sont:

- a- dossier incomplet (Technique ou financier) ;
- b- fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- c- Omission d'un même prix quantifié dans l'offre financière (bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, sous détail des prix);
- d- Absence de la Caution de soumission ;
- e- Non-conformité du modèle de soumission.

N.B : En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

– LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non) Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements

- essentiels ;
- iv) Le délai d'exécution ;
- v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- vi) CCAP et CCTP paraphés datés et signés ;
- vii) La visite des lieux ;
- viii) La méthodologie ;
- ix) La présentation de l'offre suivant le modèle du RPA0.

Le non-respect de 82.14 % de « OUI » entrainera l'élimination de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenues 23 OUI sur 28 pour l'analyse des offres techniques seront admises à l'analyse des offres financières.

12. Attribution

Le Maire de la Commune d'Obala attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des caractères dits essentiels ou ceux dits éliminatoires jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables à la Mairie d'Obala, au premier étage (Service Technique), dès publication du présent avis.

NB : pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517.

YAOUNDE le 29 Janvier 2021
Le MAIRE

[Télécharger le DAO](#)